

15 avril 2021

VACCINATION

Mise à jour importante

Nous avons eu ce matin une confirmation du Cabinet du Ministre de la Santé et des Services Sociaux que plusieurs thérapeutes pourront être vaccinés dès maintenant.

Bonjour madame Larose,

En suivi de votre dernière demande de précision sur la priorisation sur les ostéopathes, naturopathes, massothérapeutes,etc.

Après vérification auprès de la campagne de vaccination, ceux et celles qui offrent des services professionnels ou de nature thérapeutique (comme les quatre ci-haut) pourront désormais être vaccinés, sous réserve qu'ils sont en mesure d'attester de leur métier ou profession, ex : talon de paie, T4, carte d'affaires, preuve d'adhésion à votre association, diplôme .etc.

Il est préférable d'avoir plus de pièces justificatives que moins.

...

À titre d'explication : les catégories 2 (travailleurs prioritaires, phase 2) et 9 (travailleurs essentiels) se chevauchent à ce stade-ci de la campagne de vaccination, considérant que la première a été retardée par manque de doses à partir de février et la deuxième a récemment été devancée. L'arbitrage final est le suivant : vos membres sont au rang 2, phase 2.

Mes salutations,

Cabinet du Ministre de la Santé et des Services sociaux

Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir afin d'avoir des précisions mais prendre note que nos actions dans ce dossier se limitent ici.

Il vous appartient de déterminer de quelle manière vous voulez/pouvez prendre rendez-vous.

Il est inutile de nous téléphoner ou de nous écrire puisque nous n'avons aucun contrôle sur le déroulement de la vaccination.

Apporter :

- Votre attestation de membre RITMA (dans votre zone membre sur la page d'accueil)
- La directive ministérielle décrivant la priorisation du groupe 2 et/ rang 9. (dans votre zone membre sur la page d'accueil)
- La confirmation du ministère prouvant que vous êtes dans de ce groupe. (dans votre zone membre sur la page d'accueil)

Malgré le fait de présenter tous ces documents, nous ne pouvons garantir quelle sera l'interprétation des préposés à la vaccination ou de ceux qui prennent les rendez-vous. Tout cela dépend de plusieurs facteurs, entre autres les disponibilités de certaines régions. Prendre note qu'il est difficile à l'heure actuelle de prendre RV par web ou via québec.ca.

N'oubliez pas que cela reste un choix personnel.

L'équipe Groupe RITMA